

m. & Lucie
1993

**VOIR
COMPRENDRE ISSENDOLUS
AIMER**

BULLETIN ANNUEL DE LA MUNICIPALITE ET DES ASSOCIATIONS



COLLECTION : LE VILLAGE QUE J'AI ME





B U L L E T I N D' I S S E N D O L U S

Président-FONDATEUR : Jean-Claude DELLAC

RESPONSABLE de la Publication :
Mr DELLAC Patrick - Maire d' ISSENDOLUS

Comité de Rédaction :

Présidente : Mme BRUNET Aline
Secrétaire : Mme FABRE Janine
Photographe : Mr BAYNAT Gabriel
Dessinateur : Mr POUDE Jean-Michel

Avec la collaboration de :

Page I	- Le MOT du MAIRE	Patrick DELLAC
Page 4	- ETAT CIVIL	Mairie
Page 5	- Permis de Construire	Mairie
Page 6	- L'Adieu à l'ECOLE	Yvonne GESTES
Page 7	- Choses vues et entendues ici et là	L.R. BOSC
Page 8	- Amicale des AINES	La Présidente
Page 9	- CLUB de GYM Volontaire	Le BUREAU
Page 10	- Paroisse	Curé de LABARRIERE
Page 11	- FOYER RURAL	Le BUREAU
Page 12	- Chevaliers de MALTE	Christiane CAYROL
Page 15	- La CHASSE	Thierry PAYROL
Page 20	- FOOT	Le BUREAU
Page 20	- " La PAIX "	Sébastien DELFAU
Page 21	- Rétrospective	Christiane CAYROL
Page 23	- Les DOLMENS	Christiane CAYROL
Page 27	- Un Médecin Avisé	L.R. BOSC
Page 29	- L'adieu du POETE	Sébastien DELFAU
Page 30	- Le coin des Poètes	





C'est toujours un moment important pour moi de vous "rencontrer" par le biais de notre Revue Communale. En effet, c'est un "outil" de communication privilégié, que nous devons préserver, voire même "améliorer", afin de rendre compte des activités de la vie associative locale, en y associant un aperçu de notre "gestion communale".

Dans un premier temps, je tiens à vous adresser mes Meilleurs VOEUX pour l'Année 1993. En saluant avec confiance : ce Nouvel AN, je vous exprime les souhaits bien sincères que je forme pour vous Tous, vos Familles et aussi "à notre chère Cité". Que chacun puisse s'épanouir dans vos différentes activités.

L'Année 1992 s'en est allée en marquant de son empreinte trois faits essentiels, à savoir :

- La fermeture de notre École ainsi que le départ à la retraite de notre institutrice : Madame GESTES.
- Le départ en Maison de Retraite de notre Curé : Monsieur l'Abbé CAYLA.
- La construction de notre pavillon Communal.

Notre monde rural est en pleine mutation. Cela implique inévitablement de définir un nouveau mode de fonctionnement. Il faut saisir que toute restructuration s'accompagne souvent de fermeture, et ceci au nom de la rentabilité, de la performance, et de l'efficacité.

L'effectif scolaire prévisionnel, pour la rentrée 1992, était de 6 élèves. L'Académie nous avait fait savoir qu'un effectif inférieur à 9 signifierait la fermeture du poste. Nous avons été amenés à rechercher des solutions et, pour ce faire, le Conseil Municipal s'est réuni, deux fois, en séance extraordinaire (2ème Trimestre 1991 et 1992), pour débattre de ce sujet en y associant les parents d'élèves de notre école, notre institutrice ainsi que les parents potentiels envoyant leurs enfants dans d'autres écoles : les derniers, à deux exceptions, n'ont pas répondu à notre invitation. Des solutions furent émises, à savoir : la création d'une cantine, mise en place d'une garderie. Les démarches se sont soldées par un échec.

Au mois de Septembre 92 nos enfants ont pris le chemin de l'école de GRAMAT, pour la plupart d'entre eux. En quelque sorte : le coeur de notre Village a perdu son âme. La classe unique des campagnes, fort décriée par certains, avait des avantages : tel que d'apprendre à nos enfants à vivre ensemble, de créer des liens indestructibles, et dans sa finalité de fortifier notre identité communale.

Abordons l'aspect financier de cette fermeture. Il est illusoire de croire que, n'ayant plus d'école, cela va diminuer nos frais de fonctionnement, bien au contraire, car les Communes d'accueil : GRAMAT en l'occurrence, demande

... une participation, comme la Loi les y autorise.

Je veux profiter de l'occasion qui m'est offerte, à travers cette Revue, pour rendre hommage à notre institutrice Madame GESTES Yvonne qui a fait valoir ses droits à la retraite. Ainsi donc : c'est 25 ans (1967 - 1992) d'une vie professionnelle intense qui se termine. Nous savons tous l'importance de la tâche qu'elle a accomplie dans sa commune natale. Nous connaissons le rôle pédagogique de l'enseignant qui est de développer, chez l'enfant, la compréhension, lui inculquer les connaissances de base, en un mot provoquer l'éveil sur le monde qui l'entoure.

A cela s'ajoute un rôle éducatif et social de premier ordre, qui vient en complémentarité avec l'enseignement parental. La tâche fut grande, noble, et nous pouvons dire qu'elle l'a remplie avec dévouement et compétence.

Pour tout cela : nous vous disons MERCI. Cette retraite : nous vous la souhaitons " douce et pleine d'agrément ". Madame Yvonne GESTES a écrit, durant un quart de siècle, le dernier chapitre ainsi que l'épilogue du grand livre de l'Ecole d'ISSENDOLUS.

Je crois, personnellement, à la loi des séries et, si Madame GESTES a fait valoir ses droits à la retraite : début Juillet 92, elle fut précédée par Monsieur le Curé qui, début Juin, s'est retiré à la Maison de Retraite " Pierre Bonhomme " de GRAMAT. Sa santé le lui ordonnait, sa sagesse l'y a incité. Avec son départ, c'est un chapitre de notre vie communale qui disparaît.

Durant 30 ans il a été notre Pasteur, partageant nos joies et nos peines et répandant parmi nous " la bonne parole ". En effet, le 18 Mars 1962 il arrivait sur cette marche du Quercy qu'est ISSENDOLUS, pays de Sainte FLEUR. Le 28 Juin 1992 nous avons eu le bonheur de partager, avec lui, sa joie de 50 ans de sacerdoce (noce d'or). Ce fut une belle messe, empreinte d'une solennité particulière. Nous savons tous que ses pensées, ses prières iront vers nous. Nous lui souhaitons, de tout cœur, une paisible retraite. Mais la vie spirituelle ne disparaît pas pour autant. Dorénavant les prêtres de secteur de GRAMAT assureront les offices. Je saisis l'opportunité qui m'est offerte pour leur souhaiter la bienvenue.

Je voudrais conclure mon propos par une note d'espoir, après la grisaille de mon récit, en faisant le point sur la construction de notre pavillon communal. Cette maison est l'expression de notre volonté de croire en l'avenir.

En Octobre 1990 : le fait de décider de construire cette résidence relevait quelque peu de la gageure. Si notre projet était en soi, original et exemplaire, il faut bien avouer qu'il n'était pas dénué d'incertitudes. Qu'en est-il aujourd'hui ? A l'heure où vous lirez ces lignes, les finitions intérieures auront bien avancé. Il ne manquera plus que l'assainissement, le crépis, ainsi que l'aménagement du sous-sol et de l'extérieur. Des subventions furent sollicitées mais nous n'avons pas, à ce jour (décembre 92) de réponse. Le pari que nous sommes en train de gagner, nous le devons avant tout, à nos trois ouvriers communaux qui, chacun à leur niveau, accomplissent leur tâche avec compétence et dévouement.

.../...

D'autres projets sont à l'étude, mais ils feront l'objet de notre prochaine rencontre.

Je tiens à vous renouveler "Chers Administrés", ainsi qu'à ceux qui sont attachés à notre communauté,

" Mes MEILLEURS VOEUX pour 1993 "

Votre MAIRE dévoué :

Patrick DELLAC



P E R M A N E N C E S

A LA MAIRIE :

LUNDI : de 9h à 12h

JEUDI : de 14h 30 à 18h

SAMEDI : de 10h à 12h

Les ombres chinoises

Voici un jeu pour la fin de la journée, au moment d'allumer la lampe alors que les ombres du soir sont déjà venues nous envelopper.

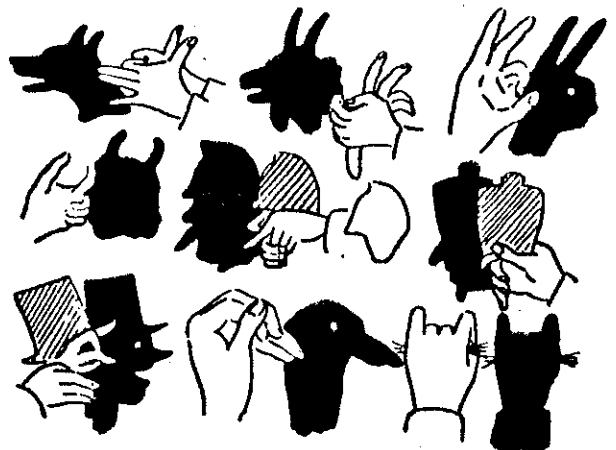
Contre le mur, s'il n'est pas blanc, appliquez une feuille de papier clair ou une toile blanche bien tendue qui servira d'écran. Disposez à un mètre de là une lampe avec si possible un abat-jour convergent la lumière vers l'écran improvisé. Avec un peu d'imagination, on dessinera sur l'écran, par le jeu des mains, des ombres reproduisant divers personnages ou animaux.

En découpant diverses petites silhouettes de chapeaux ou autres accessoires, vous arriverez à reproduire de jolis personnages fort comiques parfois, qui

vous feront trouver ce jeu très amusant et plein d'attrait pour tous.

Ce petit jeu de sociétés déjà ancien a été apprécié de tous temps par petits et grands; il développe l'imagination et crée une atmosphère de gaieté.

Et maintenant à l'ouvrage et amusez-vous bien!



ETAT - CIVIL

JE SUIS LA!

--- N A I S S A N C E S ---

A la Maternité de FIGEAC =

- Le 3 Mars 1992 BRUNET Amandine, Fleur, Marie
domiciliée "Au Causse" ISSENDOLUS -
- Le 30 Avril 1992 PAJAK Camille, Lucile
domiciliée "à Malpial" ISSENDOLUS -
- Le 1er Déc- 1992 DESPEYROUX Damien, Joachim, Raymond
domicilié "à Le Bois" ISSENDOLUS -



- M A R I A G E -

à la MAIRIE D'ISSENDOLUS -

- Le 27 Juin 1992 BEULAGUET Hugues et JAMES Sabine -
- Le 04 Juillet 1992 LORBLANCHET Michel et BOURNAZEL Joceline -
- Le 18 Juillet 1992 BACH Eric et BRUNET Marie-Hélène -
- Le 26 Sept - 1992 LASFARGUES Jean-Jacques et LAPARRO Catherine -
- Le 10 Déc.- 1992 MENA MOCTEZUMA Rogério et SANCHIS Alexandra -



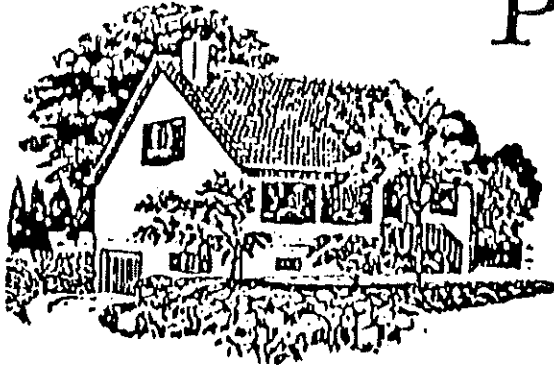
--- D E C E S ---

Personnes domiciliées dans la Commune -

- Le 22 Janvier 1992 SASMAYOUX Jeanne, Marie, Augusta 83 Ans.
- Le 30 Septembre 1992 BIROU Serge, Jean 42 Ans.

Personnes natives d'ISSENDOLUS -

- Le 06 Juin 1992 VIELCAZAL Raymond du Village de Vialoze 88 Ans.
- Le 12 Juillet 1992 CALLE Rachel du Village de Mondou 70 Ans.
- Le 20 Août 1992 PIALOU Augusta du Village de Gary 89 Ans.
- Le 30 Septembre 1992 BRUNET Marie-Louise du Bourg 81 Ans.



PERMIS de

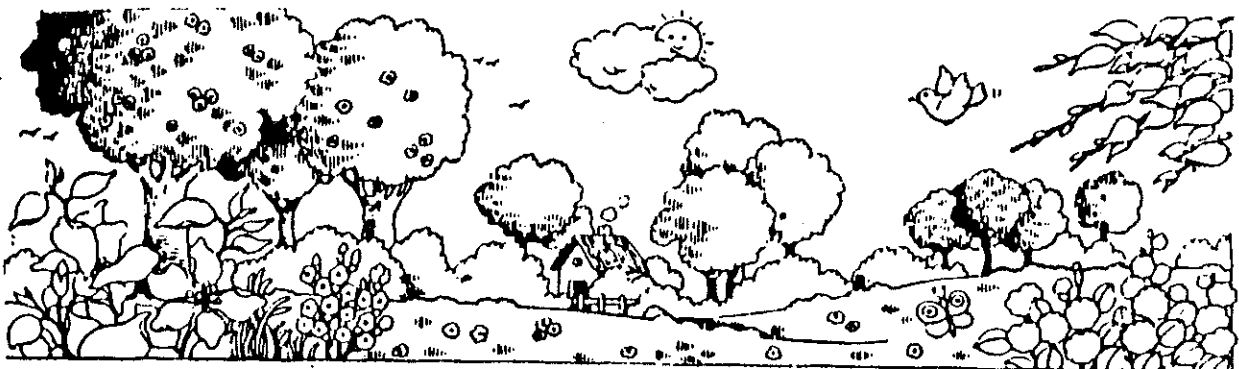
CONSTRUIRE

ANNEE 1992

- du 20 Mars 1992 - M. BOUSTIE Pascal domicilié à 46500 GRAMAT.
Pour construction maison d'Habitation au Mas-d'Atgié
- du 06 Juin 1992 - M. FLAMEN Eric domicilié à 46320 ASSIER.
Pour Restauration maison d'Habitation à Souilhol.
- du 29 Mai 1992 - M. ROUAULT Philippe domicilié à 77270 VILLEPARISIS.
Pour Construction maison d'Habitation à la Peyrie
- du 17 Août 1992 - M. PEYROT Marie-Louis domicilié à 46500 ISSENDOLUS.
Pour Construction maison d'Habitation à Soulestrein.
- du 19 Nov. 1992 M. DELLAC Bernard domicilié à 46500 ISSENDOLUS.
Pour Construction de 2 maisons d'Habitation au Bourg.
- du 08 Déc. 1992 - M. ESTEVES DE OLIVEIRA José domicilié à 46500 ISSENDOLUS.
Pour Construction maison d'Habitation à Labaune Basse.

DECLARATION de TRAVAUX exemptés de PERMIS de CONSTRUIRE.

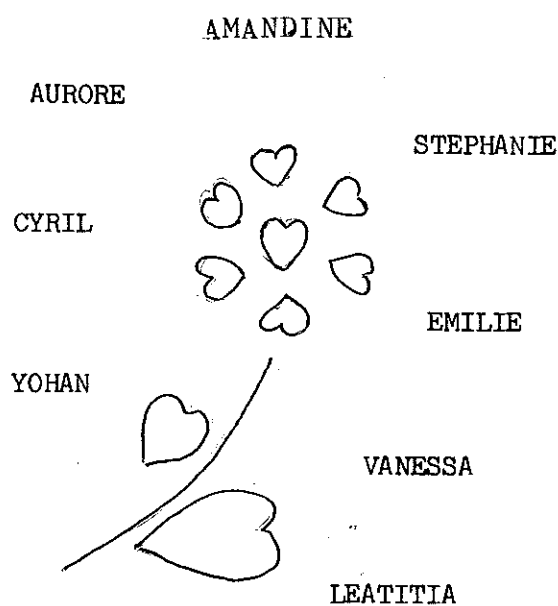
- du 15 Sept. 1992 - M. FABRE René domicilié à ISSENDOLUS 46500.
Pour reconstruction d'un pignon de façade au Bourg.
- du 04 Nov. 1992 - MME DAMIEN Pascale domiciliée à 46320 DURBANS.
Pour création et pose d'un vélux sur habitation à Gruffiel.



L'ADIEU DES ENFANTS ET DE LA MAITRESSE
A L'ECOLE.

Ce que la gentille sorcière
a fait à l'école.

Elle a pris les garçons
Pour en faire des papillons
Elle a pris les filles
Pour en faire des jonquilles
Elle a pris les cahiers
Pour en faire des peupliers
Elle a pris les tableaux
Pour en faire des oiseaux
Elle a pris tous nos coeurs
Pour en faire une ... Fleur



Et maintenant ...
Comme des pétales
Les enfants sont dispersés
aux quatre vents
La cour est vide
La classe déserte
Les fenêtres closes
La porte claquée
A J A M A I S .
Plus de cris
Plus de chants
Plus de pleurs
Plus de rires
C'est une école qui meurt
Une flamme qui s'éteint
Une âme qui s'envole
Une larme qui glisse
Ils ont trouvés un autre port
Un nouvel horizon
Mais un peu de leur coeur
et du mien est resté
A J A M A I S
Dans la P E T I T E E C O L E .

Enfants, je vous souhaite à tous
une vie utile et heureuse.

Y. GESTES

Choses vues et entendues ici et là

Il y a longtemps déjà, dans son livre "L'enseignement en détresse", Madame Jacqueline de Romilly, spécialiste de la question, attirait l'attention des Français, qu'ils soient des villes ou des champs, sur les problèmes qui se posaient aux maîtres et aux parents quant à l'enseignement réservé aux jeunes enfants. Ce cri d'alarme était plus récemment repris, sur le mode humoristique, par M. Cavanna dans "Mignonne, allons voir si la rose..."

J'appartiens à une génération où l'effectif du Cours Élémentaire pouvait atteindre jusqu'à soixante élèves... qui tous, peu ou prou, savaient lire à son issue. Il est vrai que les buts de l'enseignement primaire d'alors peuvent sembler aujourd'hui bien modestes : lire, écrire, calculer, connaître la France, son espace physique, les grandes lignes de ses ressources et celles de son histoire, en respectant, en ce qui concerne cette dernière, la plus stricte chronologie.

Aujourd'hui, selon un très officiel rapport, il y aurait jusqu'à 20% d'illettrés dans une classe d'âge donnée... celle du dernier contingent des appelés au service militaire. Les fautes de syntaxe, d'orthographe et de conjugaison ne paraissent plus étonner grand monde; à preuve, cette petite scène croquée sur le vif dans une "superette" bien placée d'une ville voisine de chez nous. Il commence à faire frisquet le matin et le gérant a, devant la porte secondaire, affiché ceci : "Prière de refermé la porte". A la caisse toute proche, une cliente d'un certain âge intervient : "Monsieur, votre affiche, là..." "Eh bien quoi, mon affiche?" répond l'interpellé sur la défensive. "Vous voyez bien, là, à "refermé", il y a une faute". "Ah! dit-il, en levant les bras au ciel à l'intention de son épouse à la caisse à côté, je te l'avais bien dit qu'il fallait un "e" à "refermé"... refermé...e". Sans commentaire ...

Dans la même ville où se tenait dernièrement une foire du livre très prisée et par ailleurs très réussie, un seul livre de grammaire, à l'intention des classes primaires, était proposé à la curiosité des chalands. Le feuilletant au hasard, je fus fort surpris de l'incongruité des exemples choisis : ainsi pour l'adjectif exclamatif "quel" et son féminin : "quelle couenne!". Pour le pluriel des noms composés : "Quand les généraux se prennent pour des lampadaires, ils ôtent leur képi et le remplacent par des abat-jour". De ces exemples, la bienséance m'interdit d'en reproduire ici une très importante collection, comme : "le démon engrossa la démons"...et d'autres bien plus surprenants encore.

Autrefois, le verbe du 1er groupe retenu comme type même de la conjugaison française était le verbe chanter, voire même le verbe aimer, ce qui donnait aussi parfois le ton de la leçon de morale quotidienne, avec l'impératif : "aime ton prochain comme toi-même". Dans ce nouvel ouvrage, dernier né d'une très sérieuse maison d'édition, c'est le verbe "péter"... qui a été retenu. Parfaitement! Chacun peut contrôler, il s'agit de la "Grammaire française et impertinente" (c'est peu dire!), de

J.L. Fournier aux Editions Payot. Et un critique de conclure : "...une nouvelle grammaire à suivre pour dire et écrire correctement bêtises et grossièretés"... Qui dit mieux? Du reste, et c'est le mot de la fin, l'auteur interrogé par un groupe d'enseignants un peu surpris tout de même, a simplement déclaré : "Si vous saviez comme ce bouquin fait rire les gosses!"... Tiens! Et encore : "Vous ne les avez jamais écoutés, vos gamins dans la cour?". Justement si; et le tout est de savoir qui, dans l'histoire, est l'éduqué et qui l'éducateur...

L. R. BOSC



" A M I C A L E des AINES
d' I S S E N D O L U S "

CLUB du 3ème AGE

Encore une ANNEE de passée : et nous sommes toujours là.

Cette Année, des nouveaux Adhérents sont venus renforcer notre " CLUB ".

Nos activités se basent sur les sorties qui ont toujours du succès:

- 1er Départ en 1992 : le 30 Janvier à ALMON-les Junies, le Stockfisch toujours aussi délicieux, 60 personnes étaient présentes.

- Du 2 au 6 Juin : Voyage de 5 jours à la CLUZA avec un car de 54 personnes. Repas de midi : à CLERMONT-FERRAND. Durant notre séjour nous avons passé les cols du Grand et du Petit BARNARD, le col des ARAVIS, CHAMONIX, la Mer de GLACE, GENEVE. Retour par LYON, Saint-ETIENNE, le PUY, le Tunnel du LIORAN. Repas du soir : à GAGES (Cantal).

- Les 16 et 17 Septembre : Les Gorges du TARN avec visite des Caves de ROQUEFORT (Papillon), MONTPELLIER le Vieux, Les Gorges de la Jonte, AVEN ARMAN, Sainte ENIMIE.

Enfin nous clôturons avec le repas de Fin d'Année : au ROUGET, Restaurant très accueillant et un Menu de Choix.

Nous étions 80 personnes réunis autour d'une bonne table.

En formulant le souhait que nos sorties aient toujours du succès, nous disons " A L'AN PROCHAIN "

La Présidente



" LE CLUB de.....
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE "

Cette année encore " Le CLUB de GYMNASIQUE VOLONTAIRE " d'ISSENDOLUS a repris son activité avec un effectif assez stable. Madame VAYSSIE, notre dynamique Monitrice dirige toujours avec gentillesse et compétence cette heure de sport qui permet à chacune d'entre nous de se maintenir en forme, tout en apportant une véritable détente.

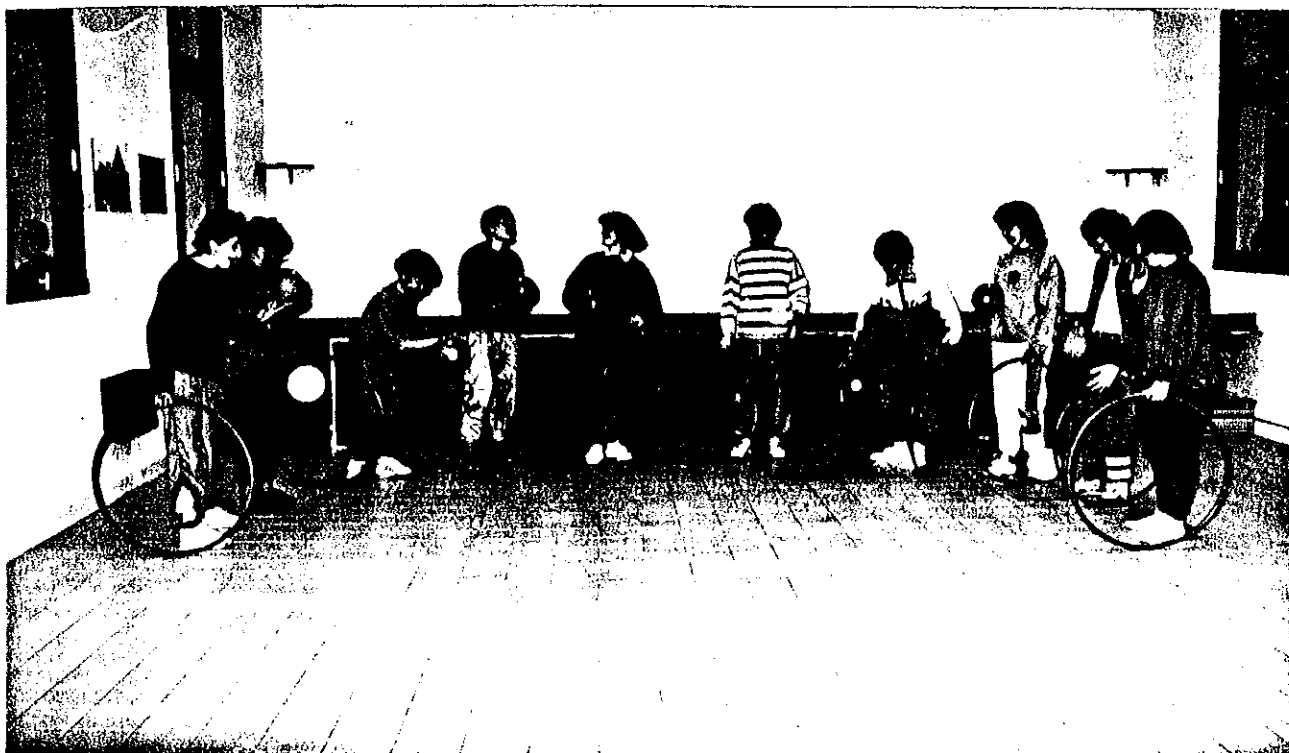
Cette année, les Séances ont lieu le MARDI Soir : de 20 H à 21 H. - Toutes les personnes hésitant encore à nous rejoindre, qu'elles soient du village ou des environs, seront les bienvenues.

En début de saison, l'achat de tapis, de ballons et de disques, a permis de compléter le matériel déjà existant.

Mais, comme toute Association, notre CLUB a besoin de ressources : c'est pourquoi " 2 Soirées " vous seront proposées ; tout d'abord, Début DECEMBRE : un Concours de Tarot ; puis à la Mi-MARS : un Concours de Belote.

Le meilleur accueil vous y sera réservé et, par avance, NOUS VOUS REMERCIONS de VOTRE SOUTIEN.

Le BUREAU G.V.



UNE PAROISSE appelée à changer



Dans le "Bulletin" de l'an dernier, l'Abbé Eloi CAYLA faisait allusion à sa fatigue, à l'usure de sa santé due à son âge, à ses jambes . Il ajoutait : " aurez-vous longtemps un prêtre résident ?"

Vous constatez ce qui s'est passé depuis :

- l'Abbé Cayla, après 31 années à votre service, s'est retiré "usé de fatigue" au Foyer " Pierre Bonhomme" à Gramat; il ne retrouve malheureusement pas ses forces, il les a laissées chez vous comme il le promettait : " Vous savez que ce qui me reste de force est à votre service ;"
- Vous êtes rattachés au secteur paroissial de Gramat, regroupement de 13 paroisses .

Dans ces conditions que va devenir la vie paroissiale ?

Un changement important arrive pour vous, comme il est arrivé avant pour beaucoup d'autres paroisses :

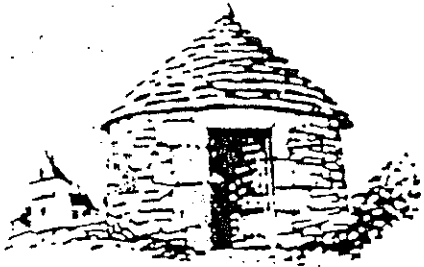
- Autres fois le prêtre résident faisait tout dans la paroisse et en fonction de ce qu'il décidait les paroissiens l'aidaient avec générosité .
- Aujourd'hui, si les paroissiens prennent en main les activités paroissiales un prêtre les rejoindra pour les aider .

Ce changement de direction est important, acceptons de prendre du temps pour faire ce virage à 180 °. Mais nous ne pouvons pas rêver de revenir au passé . La paroisse est l'affaire des paroissiens, le curé n'est pas le chef, il est l'envoyé de l'Evêque pour aider la communauté chrétienne . " La paroisse reste, les curés changent !"

On peut avoir confiance, vue l'état de la Paroisse :

- la participation à la messe du dimanche est vivante; vous y prenez votre plaisir par la lecture, le chant, le recueillement .
- la communauté comprend quelques jeunes adultes, quelques adolescents, trop peu d'enfants au milieu de personnes fidèles à la tradition chrétienne .
- vous avez répondu très nombreux à une réunion paroissiale au "Foyer rural." nous avons commencé à voir comment nous organiser .
- il y a une bonne ambiance dans la commune, on ne sent pas de clans, de luttes .
- malgré la fermeture de l'école, après 5 années sans catéchisme, il y a une reprise .

Chers paroissiens d'Issendolus, soyez assurés de la collaboration de l'équipe des prêtres de Gramat, et plus particulièrement du service de l'Abbé de Labarrière ... Très amicalement !



FOYER RURAL

I S S E N D O L U S

1 9 9 2

COMPTE-RENDU DE NOS ACTIVITES :

- * 02 FEVRIER REPAS POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNE

- * 09 MAI PIECE DE THEATRE "LES PORTES CLAQUENT"

- * 07 NOVEMBRE QUINE

- * 20 DECEMBRE GOUTER DE NOEL OFFERT AUX 22 ENFANTS
SCOLARISES EN ECOLE PRIMAIRE AINSI QU'A
TOUS LES PLUS PETITS

- * 31 DECEMBRE REVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

TOUTES CES MANIFESTATIONS ONT REMPORTE UN VIF SUCCES, NOUS VOUS
REMERCIONS TOUS DE VOTRE PRESENCE .

NOUS REMERCIONS EGALEMENT TOUTES LES PERSONNES QUI NOUS ONT TRES
AIMABLEMENT AIDE .

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1993 !

LE BUREAU .

" LES

CHEVALIERS

DE

MALTE "

Chevaliers des Temps Modernes, ils arrivèrent en autocar : le 26 Septembre 1992.

Après avoir visité les vestiges du monastère où vécut Sainte-FLEUR, ils assistèrent, en l'Eglise d'ISSENDOLUS, à une messe dite par un prêtre revêtu de l'habit de l'Ordre, en présence d'un Evêque portant les mêmes ornements. Parmi les soixante participants, deux dames et dix sept hommes avaient revêtu l'habit de l'Ordre orné de la croix blanche à huit pointes. Les dames avaient jeté sur leurs épaules une grande cape noire avec capuche noire doublée de rouge, et sur la tête une mantille noire.

Les hommes, vêtus d'une sorte de soutane noire à col montant blanc et noir, arboraient leur insigne d'appartenance à l'Ordre.

Tous devaient se rendre ensuite au château de VAILLAC, sur les traces d'une grande prieure : " GALIOTE de GOURDON-GENOUILLAC-VAILLAC," puis le lendemain à ROC-AMADOUR où ils devaient revêtir leur habit de cérémonie de couleur rouge. Chevaliers de l'Ordre souverain militaire et hospitalier de Saint JEAN de Jérusalem de RHODES et de MALTE, ils firent référence à Gérard le premier grand Maître de l'Ordre.

Actuellement leur oeuvre humanitaire concerne cinquante quatre pays. Leur mission est d'aider tous ceux qui souffrent.

Quelles sont les origines de cet Ordre ?

En 1050, à Jérusalem, des marchands italiens d'AMALFI reçoivent l'autorisation de créer une Chapelle de rite latin et un Hospice pour soigner et héberger les chrétiens devant la porte du Saint-Sépulcre...

Les moines, sous la direction du Frère Gérard, un Français, ne ménagèrent pas leur peine et Godefroy de Bouillon agrandit leur fondation...

En 1113, le Pape Pascal II adressa une Bulle élogieuse au Frère Gérard, Fondateur et Directeur de l'Hospice. Il approuvait l'institution de l'Hôpital comme Ordre religieux. Le plaçant sous la protection du Saint-Siège, il lui assurait le droit d'élire ses successeurs sans l'intervention d'aucune autre autorité ecclésiastique ou laïque... La chapelle de l'Hospice reçut alors la titulature de Saint JEAN. Ainsi fut établi l'Ordre Hospitalier de St Jean de Jérusalem.

Mais ces lieux d'accueil étaient continuellement attaqués. Il fallait se défendre. Le successeur du Frère Gérard, Raymond du PUY, organisa une véritable armée privée de moines - soldats. L'Ordre devint ainsi militaire. Aux trois voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance fut joint,

.../...

'pour les Chevaliers, l'engagement de combattre les ennemis de la foi Catholique en plus de l'obligation de se consacrer au service des " pauvres infirmes ".

Cette double efficacité permit à l'Ordre d'acquérir d'importants privilèges. Ils furent à l'origine de sa souveraineté.

Pendant qu'était fondé l'Hôpital de Jérusalem, une dame romaine créa un établissement analogue pour les femmes chrétiennes. Ce furent les Dames Chevalières de Saint-Jean-de-Jérusalem. En France, l'Ordre créa des commanderies et des prieurés.

Le 19 Juillet 1259 Guibert et Aigline de THEMINES signèrent un acte de donation de l'Hôpital-Beaulieu en faveur de l'Ordre. (Sainte FLEUR, née à MAURS en 1309, entra dans cet hôpital à l'âge de 14 ans, y fut religieuse et y mourut en 1347).

Repoussés en 1291 par les Musulmans, les Chevaliers de Saint JEAN de Jérusalem se réfugièrent à CHYPRE, puis s'installèrent en 1309 à RHODES où leur hôpital eut une grande renommée.

On peut encore y voir les vestiges de cet établissement ainsi que les célèbres " auberges " où les Chevaliers étaient répartis selon la langue qu'ils parlaient.

Ce fut l'époque de l'Ordre

Souverain de RHODES.

En 1312, les biens des Templiers furent dévolus à l'Ordre.

En 1530, l'Ordre s'installa à MALTE, une île de la Méditerranée au sud de la Sicile et prit alors le nom d' Ordre de MALTE.

Il y posséda l'Hôpital le plus moderne du monde civilisé avec ses écoles de Médecine, de Chirurgie, une école navale, un Corps Diplomatique et des vaisseaux qui assuraient la protection des bateaux français en Méditerranée. L'Ordre souverain de MALTE tenait une place internationale de premier rang...

Dans son livre " Les Grandes Prieures " Jacques Juillet écrit :

" Historiquement, l'Ordre religieux et militaire des Hospitaliers de Saint-JEAN-de-Jérusalem fut la première institution humanitaire, internationale et, pendant huit siècles, fut la seule avant la Croix-Rouge et Médecins sans frontières...

Il n'était pas un Etat et néanmoins il était souverain. Il n'était pas une Eglise et néanmoins il relevait du Pape. Il était un Ordre étranger et pourtant constitué pour les deux tiers de Français...

Il est le seul Ordre de Chevalerie du XII ème siècle à avoir survécu. "

Installé à ROME depuis 1831, l'Ordre a été doté d'une nouvelle constitution approuvée par le Saint Siège en 1961. De nos jours, l'Ordre souverain de MALTE accrédite des représentants diplomatiques, décerne des décorations (notamment la Croix du Mérite de MALTE) et exerce ses activités dans le domaine de la charité grâce à ses nombreux Hôpitaux et à une flotte aérienne sanitaire.

Christiane CAYROL

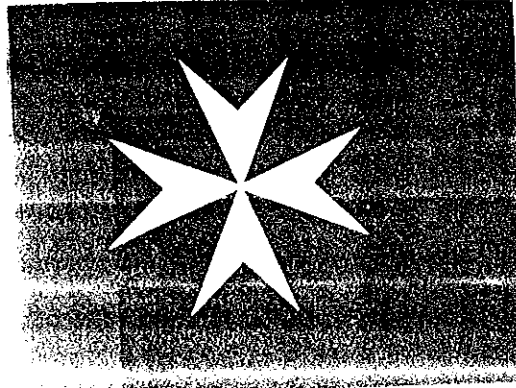
.../...

BIBLIOGRAPHIE : Neuf Siècles de l'Ordre Souverain Militaire et Hospitalier de Saint-JEAN-de-Jérusalem de RHODES et de MALTE (1989) - Le Dictionnaire LAROUSSE (édition 1977) -

Les Commanderies du Haut QUERCY de Jacques JUILLET (1975) -

Les Grandes Prieures de l'Ordre de St JEAN-de-Jérusalem de RHODES et de MALTE à l'Hôpital BEAULIEU : 1259 - 1793 de Jacques JUILLET (1989) -

(Ces deux derniers livres sont en vente à la Librairie des Halles à GRAMAT ou à la Librairie du Pèlerinage à ROC-AMADOUR.



Et si on cuisinait... !

- GATEAU de CHATAIGNES au CHOCOLAT -

Ingrédients pour 6 à 8 personnes - 400 gr de châtaignes épluchées, ou de châtaignes surgelées ou de châtaignes en boîte au naturel. 1/2 litre de lait, 150gr de beurre, 150gr de sucre en poudre, 150gr de chocolat riche en cacao, 1 blanc d'oeuf, 100gr de chocolat pour le glaçage.

Epluchez les châtaignes, recouvrez-les de lait et faites cuire doucement jusqu'à ce qu'elles deviennent bien tendres. Egouttez et réduisez en purée très fine; s'il s'agit de fruits au naturel, écrasez simplement en purée avec un peu de lait.

Ajoutez le sucre, et remuez bien pour qu'il se dissolve parfaitement.

Faites fondre au bain-marie le chocolat cassé en morceaux et le beurre.

Versez ce mélange dans la purée de châtaignes, et fouettez au batteur (fouet à blanc d'oeufs), pour que la préparation devienne lisse et mousseuse (10 minutes environ).

Versez cette mousse dans un moule à manqué simplement beurré. Mettre toute une nuit au réfrigérateur.

Le lendemain, démoulez sur un plat. Faites fondre le chocolat du glaçage au bain-marie, avec très peu d'eau. Versez au centre du gâteau et laissez le glaçage napper le gâteau en inclinant celui-ci.

RESSEMBLANCES

- Quelle ressemblance y a-t-il entre un cultivateur et un égoïste?
(L'un des deux s'aiment beaucoup)
- Quelle ressemblance y a-t-il entre un tourne-disques et un grain de blé ?

Tous les deux produisent du son



REINTRODUCTION OU RENFORCEMENT

D'UNE POPULATION DE

LAPINS DE GARENNE

INTRODUCTION :

Comme tout repeuplement les lachers de lapins doivent être préparés et nécessitent un minimum de concertation. Celui qui désire s'investir dans ce type d'opération doit prendre en considération différentes notions :

- choix des sites
- origine et la qualité des animaux
- l'aménagement du territoire
- les règles de gestion
- la concertation avec le milieu agricole et forestier.

CHOIX DU SITE ET RECOMMANDATIONS

Il est impératif de repeupler uniquement les terrains favorables à l'espèce, car la qualité du milieu influence directement le taux de survie et le cantonnement des animaux.

des garennes, terriers...
(zone de refuge, de mises-bas)

la zone de repeuplement
doit posséder

des couverts bas et
denses (ronciers,
friches, haies
d'épineux...)

une exposition
ensoleillée avec
terrain sain et sec

des zones
d'alimentation (prairies
céréales, cultures à
gibier, zones girobroyées)

MAIS ATTENTION

- à la proximité de cultures sensibles (vignes, fruitiers, maraichages...)
- Responsabilité engagée en cas de dégâts.
- Concertation -> accord signé avec le propriétaire.

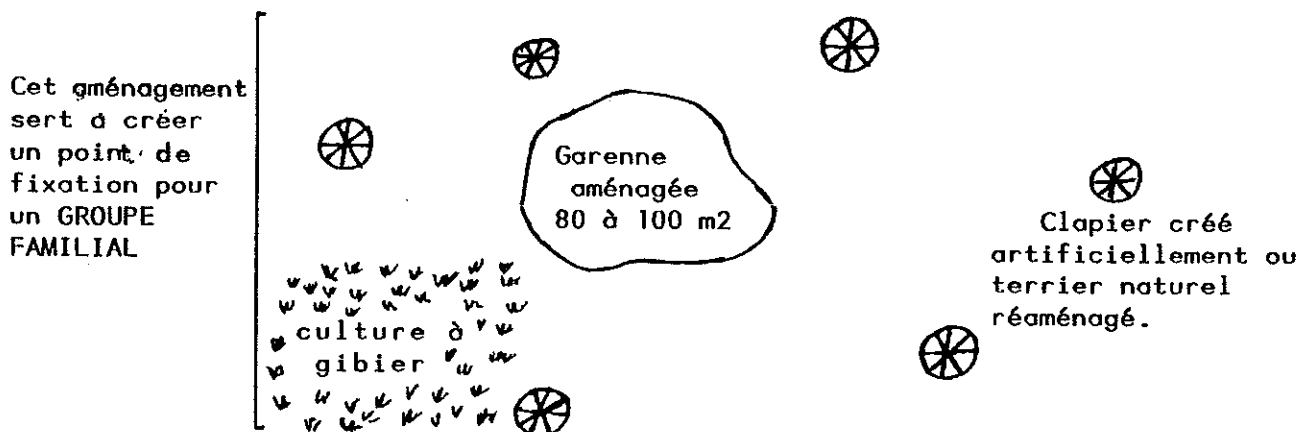
LES AMENAGEMENTS :

Comment aménager un territoire ?

* Aménager par secteur de 10 ha environ

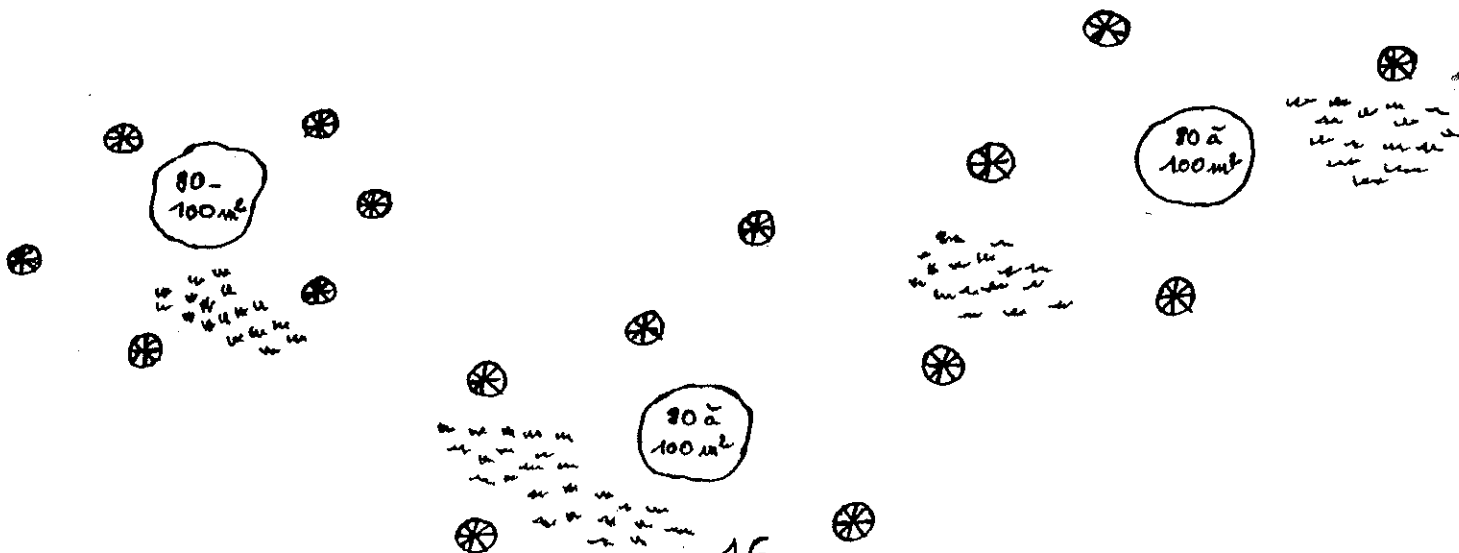
- 1 grande garenne d'une surface d'environ 80 à 100 m²
- entourée par 6 à 7 clapiers d'environ 10 à 15 m²
- au moins 1 culture à gibier (préférence céréale d'hiver ou mélange graminée - légumineuse)
- 1 point d'eau si besoin.

REPRESENTATION SCHEMATIQUE



* Créer un réseau de garennes sur la commune :

- installer une grande garenne de 80 à 100 m² tous les 200 à 300 m avec tous les aménagements présentés ci-dessus, de manière à constituer un réseau.

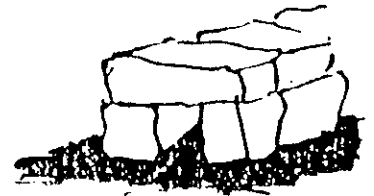
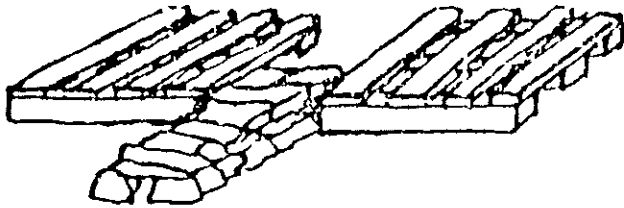


COMMENT CONSTRUIRE UNE GARENNE ARTIFICIELLE ?

Une garenne artificielle est un aménagement qui permet d'offrir un point de fixation aux lapins que l'on veut réimplanter. Son rôle est déterminant : offrir un lieu de refuge permettant au lapin de faire face aux dangers auxquels il risque d'être confronté.

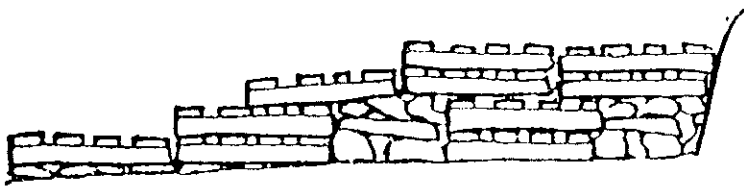
CONCEPTION

PRÉPARATION DES GALERIES



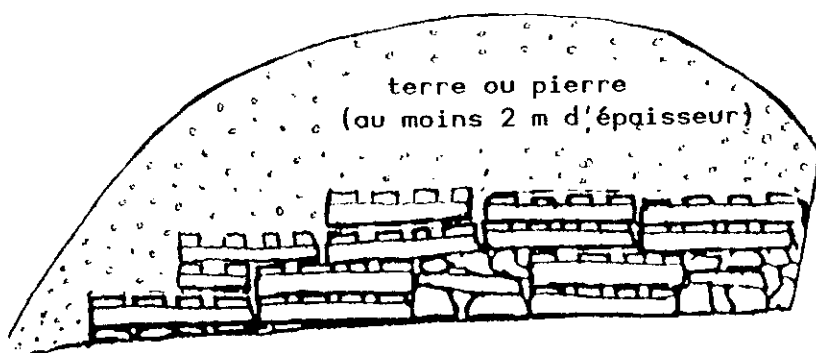
- les galeries sont soigneusement aménagées
- construites en pierre (de préférence)
- l'entrée peut être cimentée pour la solidifier
- l'ouverture : hauteur -> 12 cm
 largeur -> 8 cm
- entrées orientées vers l'Est ou le Sud.

EMPILAGE DES PALETTES



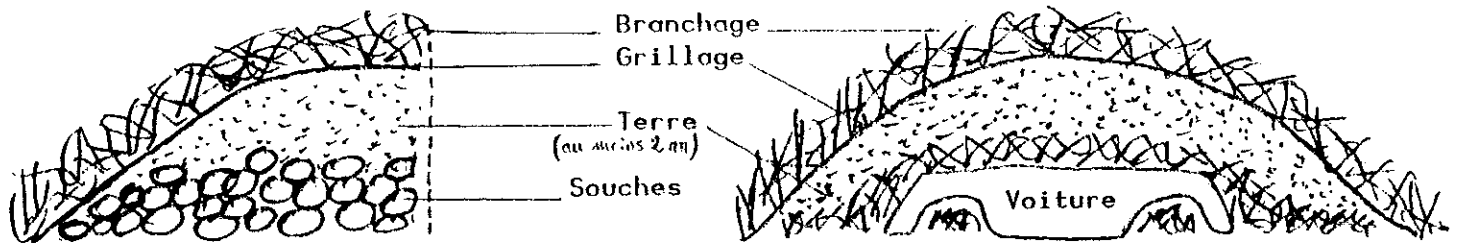
- base de l'aménagement toujours inclinée pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie
- mise en place d'une couche de palettes de manutention sur une surface au sol variant de 15 M2 à 80 - 100 M2 (suivant le type d'aménagement envisagé).

COUVERTURE DE L'ENSEMBLE



- empilage de 3 à 4 couches de palette
- recouvrir les palettes avec des pierres (cas des gariottes ou cazelles) ou avec de la terre et des branchages (possibilité de couvrir avec du grillage pour éviter problème de chiens errants).

on peut également créer une garenne artificielle à partir d'un tas de souches ou d'une carcasse de voiture : (toit écrasé)



EMPLACEMENT :

* Tout aménagement doit être positionné à proximité immédiate d'une zone de couvert (haie, zone buissonnante, friche...) et d'une zone de nourriture (prairie, céréale...).

* Toujours sur un site sain et sec

LE LACHER

* exclusivement des animaux de race pure, vaccinés contre le VHID (Maladie Hémorragique Virale) et la myxomatose.

* âge des animaux : de la fermeture au 15 Février -> adultes ou subadultes

printemps - été -> jeunes de 3 - 4 mois

* par secteur aménagé : lacher un groupe de 15 à 20 lapins dans la grande garenne (6 à 8 ♂ pour 9 à 12 ♀).

* afin de faciliter le suivi, il est conseillé de marquer les animaux à l'oreille (s'adresser à la F.D.C).

RESULTATS ET GESTION :

* Dans les 3 mois suivant le lacher, beaucoup de pertes sont à déplorer (stress, conditions météo, prédation...).

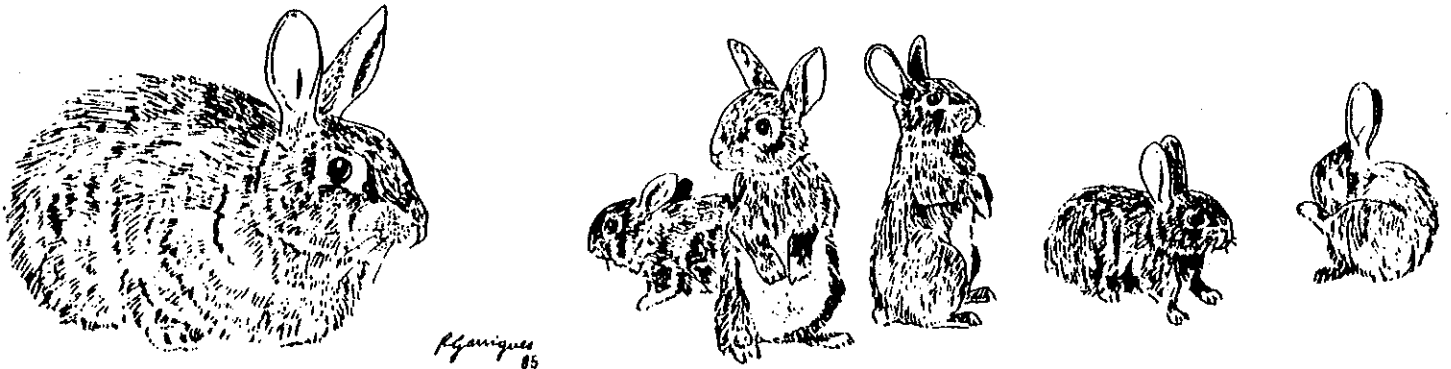
On peut espérer atteindre un taux de survie moyen de 30 à 35 % un an après le lacher.

|| * La première saison de reproduction comble uniquement les pertes dues au lacher, c'est pourquoi il est conseillé de limiter la pression de chasse à l'espèce à proximité des aménagements au moins la première année.

Cette mesure est recommandée au départ pour assurer la préservation d'un maximum d'animaux autour des garennes repeuplées.

Sur le secteur aménagé, on peut mettre en place une zone de protection avec tir de l'espèce interdit pendant une voire deux années. (protection efficace pour notamment limiter le tir à l'affût sur la garenne).

* Comme pour tout repeuplement, il est conseillé de réguler les prédateurs (renards, fouine, corvidés...).



1702 - Jean AMIEL, Curé d'ISSENDOLUS, fut désigné pour la translation des Reliques de Sainte-FLEUR - (cf. livre de Joseph AMADIEU : pages 106 à 108)

Jean CADRIEU était alors Aumônier des Religieuses de l'Hôpital-Beaulieu.

Bertrand GRANIE, Prêtre, Maître ès Arts, était Vicaire d'ISSENDOLUS sous l'épiscopat de Mgr LEJAY.

Peu après : Jean CADRIEU remplaçait Jean AMIEL comme Curé -

Les aumôniers du Couvent devenaient fréquemment Curés de la paroisse. A l'inverse, les curés prenaient leur repos-retraite en assurant l'aumônerie.

1712 - Jean CADRIEU fut enseveli dans l'Eglise d'ISSENDOLUS, à l'âge de 53 ans.

De 1770 à 1778 - On trouve sur les registres paroissiaux :

MAUVANDY, Curé - LABORIE de CASSAIGNADE : Vicaire -
ANDRIEU, Prêtre - LESPINAS, Vicaire -
DEMELLETT de COURS, Prêtre -

17 Mars 1778 : Nomination du Curé SASMAYOUX, né à RUDELLE en 1733. A fait son premier baptême à ISSENDOLUS le 29 Mars 1778. Il veut prêter le serment restrictif pendant la Révolution.

Seront bannis en 1792 :

- Augustin BRASSAT, Vicaire après le 15 Mai,
- M. SASMAYOUX, Curé, fin Septembre,
- M. SURGIER, Aumônier, après NOEL 1792

La liste des prêtres après SASMAYOUX semble être celle-ci :

- M. MOULY
- M. PERBOX
- M. BOUCHARD

1843 - AUBUSSON, Curé d'ISSENDOLUS, né en 1813, ordonné en 1839, installé en 1843, qui sera plus tard Doyen de LABASTIDE MURAT.

1853 - Germain HEREIL, né en 1812, installé en 1853, décédé le 27 Octobre 1858 à l'âge de 46 ans.

(Il y avait 1010 habitants à ISSENDOLUS en 1851 - 1855 -)

1858 - Cyprien LACARRIERE, né en 1830, installé en 1858 et Curé d'ISSENDOLUS jusqu'en 1873, Auteur du livre : " La vie de la vénérable Mère Galiote de Sainte ANNE, de GOURDON-GENOUILLAC - VAILLAC ". 2è édition 1869. (1)

1873 - Jacques, Philippe PONS, né en 1839, nommé en 1873, décédé le 11 Mars 1896, à l'âge de 56 ans 7mois 13 jours.

1896 - 1921 - Joseph AMADIEU, Auteur du livre de " Sainte-FLEUR et l'Hôpital BEAULIEU ", né en 1856 à LUNEGARDE, ordonné en 1880, nommé en 1896, se retire à CIEURAC en 1921.

(1) et la " Vie de Sainte-FLORE ou FLEUR, Vierge de l'Ordre de St JEAN-de-Jérusalem " - 2è édition 1871.

1921-1930 - Henri BRU, né en 1827 à ALBAS, ordonné en 1892, nommé en 1921.

Entre temps : ISSENDOLUS est passé du Doyenné de LACAPELLE - MARIVAL à celui de GRAMAT. Il n'y a plus que 500 Habitants -

1930-1936 - Jean CAVALIE, né en 1864, ordonné en 1889, nommé en 1930, se retire en 1936 à ESPEDAILLAC, sa commune natale.

1937-1947 - Ernest GASQUET, né en 1887 à TERROU, ordonné en 1911, nommé en 1937.

1947-1961 - Louis CALLE, né en 1919 à BIO, ordonné en 1946, nommé à ISSENDOLUS en 1947, puis à MARCILHAC. Il est actuellement à la Maison de Retraite de BRETENOUX.

1961-1962 - ISSENDOLUS rattaché aux Paroisses de l'Abbé MOULENE, Curé de BIO.

1962-1992 - Eloi CAYLA, né à ROC-AMADOUR en 1915, ordonné en 1942, nommé en 1962 à ISSENDOLUS, retiré à GRAMAT au Foyer PIERRE-BONHOMME.

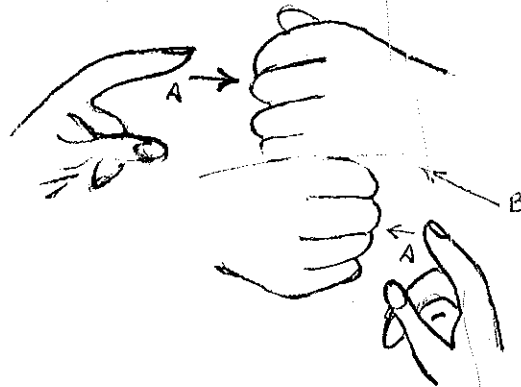
Depuis son départ : ISSENDOLUS est rattaché aux paroisses de GRAMAT.

Christiane CAYROL (d'après les renseignements donnés par Mr l'Abbé Félix ROUZIERES, Archiviste Diocésain)

" GAI ! AMUSONS-NOUS ! "

Les Poings Inséparables

Posez vos deux poings fermés l'un sur l'autre et dites à quelqu'un de vous les séparer. En les frappant simplement avec deux doigts, il sera facile de les faire tomber. Chacun voudra essayer avec toujours le même résultat.



Mais voilà, vous sentez en vous tout à coup une force magnétique extraordinaire et vous pouvez défier votre voisin de détacher vos poings.

Vous fermez les yeux, votre expression est concentrée, vos poings tiennent; on a beau taper sur les côtés pour les faire tomber, ils ne bougent pas ! Le secret ? Sans le faire voir, vous avez dégagé le pouce de votre poing inférieur et votre poing supérieur l'a emprisonné. Ainsi, plus rien ne bouge, vos deux poings font corps.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

LES DOLMENS

(I) GABAUDET (La DEVEZE)

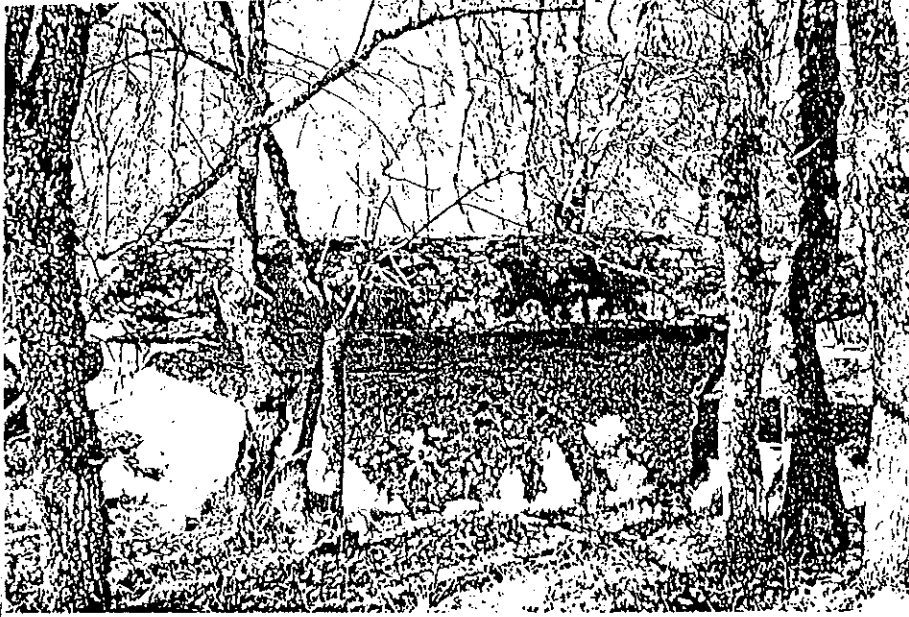


Table :
4,20m x 0,40m x 3m
Support droit :
3,40 x 0,20 x 1,25
Support gauche :
3,40 x 0,20 x 1,15
Fond :
1,75 x 0,15 x 0,95

Il s'agit d'un Dolmen à vestibule symbolique dont la table pèse environ : 10 Tonnes . Ce grand Dolmen sert d'abri aux brebis.

(2) GABAUDET (La DEVEZE)



Table primitive :
4m x 0,35 x 2,90
Support droit :
3,10 x 0,30 x 0,95
Support gauche :
3,60 x 0,35 x 1,05
Fond :
1,50 x 0,10 x 0,70

La table de ce Dolmen a été cassée en trois morceaux.
Un seul d'entre eux est en place.

Les dolmens de GABAUDET ont été classés monuments historiques : le 28 Août 1934

(3) La GERBE - A côté du chemin allant de Gary à Lacoste

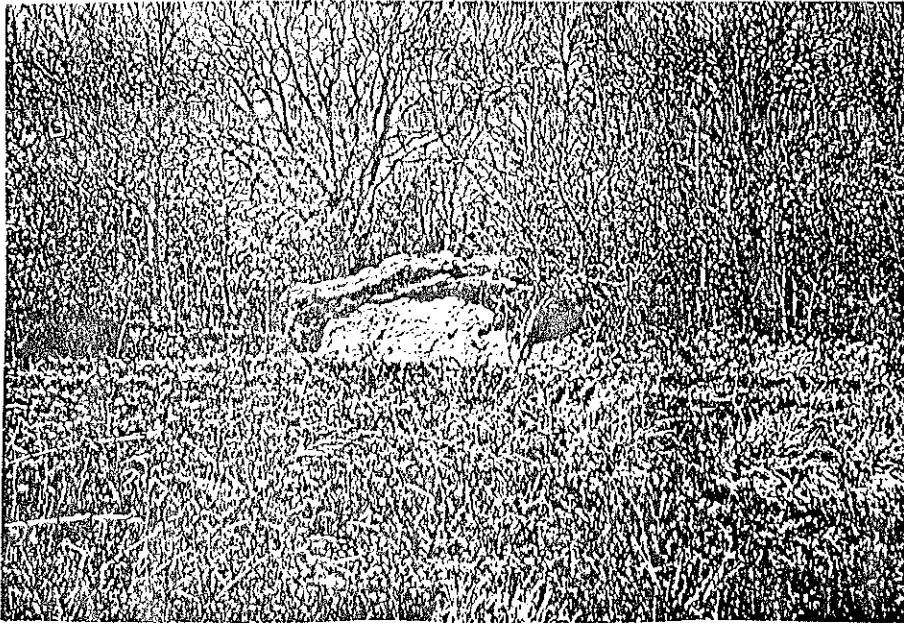


Table :
3,15m x 0,30 x 2,35
support droit très in-
cliné vers l'intérieur:
2,20m x 0,20 x 1,30m
Support gauche :
2,50m x 0,28m x 1,35m

Ce Dolmen ressemble de loin à un champignon géant.
Près de là, sur le chemin de CAMINAT se trouve un autre mégalithe,
mais il est situé sur la commune de GRAMAT.

(4) La PIERRE Levée -

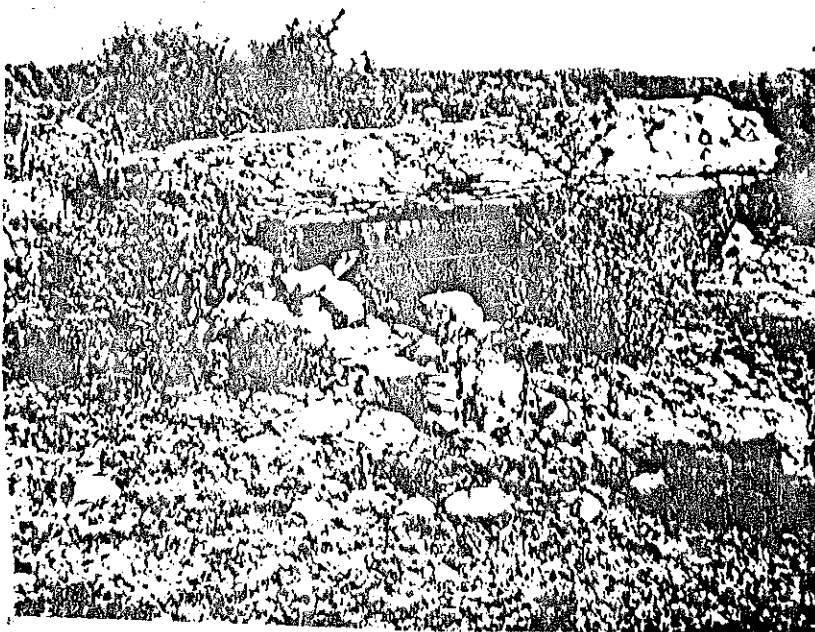
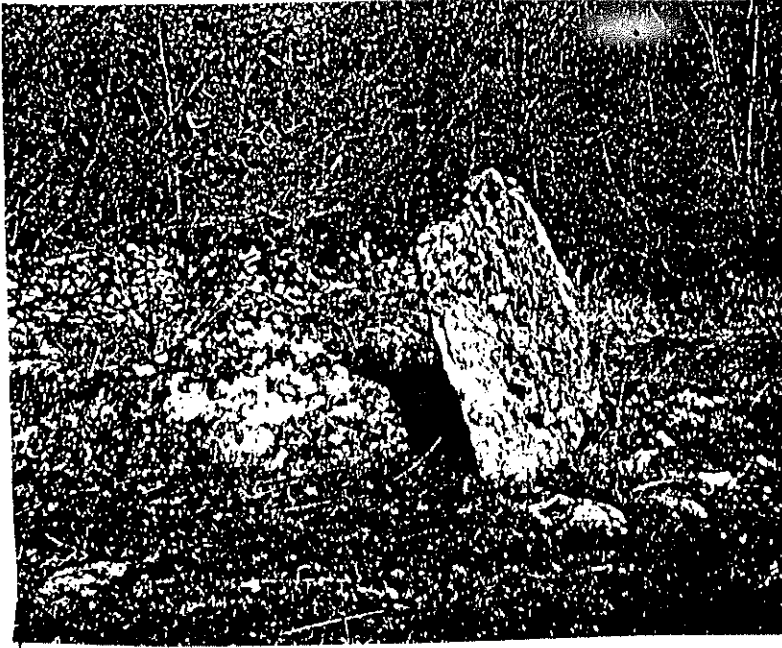


Table :
3,30 x 0,45 x 3,05
Support droit (couché) :
2,50 x 0,20 x 1,15
Support gauche (2 frag-
ments) :
0,53 x 0,15 x 0,83
0,83 x 0,17 x 0,70
Fond :
0,85 x 0,20 x 0,80 (ex-
térieur aux supports)

Ce beau dolmen, à la croisée de vieux chemins, est
actuellement caché par les broussailles.

La pierre servant de table est de forme carrée.



Support gauche :
1,65 x 0,25 x 0,60m

Fond :
1,30 x 0,07 x 0,40m

Il existe encore trois autres Dolmens que je ne connais pas sur le sol de notre Commune . Je souhaiterais les observer. Aussi je fais appel aux propriétaires et aux chasseurs pour qu'ils veuillent bien m'aider dans mes recherches.

AGE des Dolmens :

Les procédés de datation modernes (datation au carbone I4 notamment) ont établi que la période mégalithique s'est étendue sur deux millénaires au moins, de 3200 à 1200 ans avant Jésus-Christ et pour certains, la datation obtenue au charbon de bois est plus haute encore (3800 ans avant Jésus-Christ).

Petit tableau comparatif

Europe	3000	2500	2000	1500	1000	500
	↓	↓	↓	↓	↓	↓
	néolithique	chaléolithique	âge du bronze	âge du fer		
	←----- Mégalithes -----→					
Bassin Méditerranéen		Grandes Pyramides	Hammurabi Cnossos			Parthénon

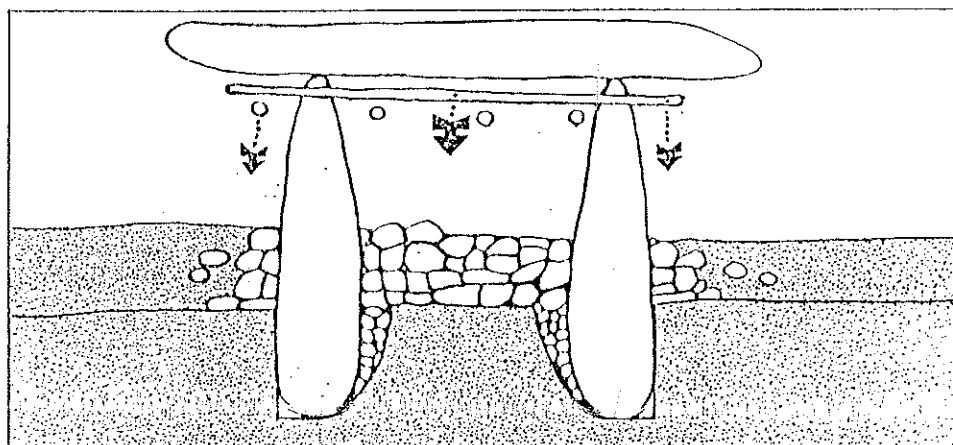
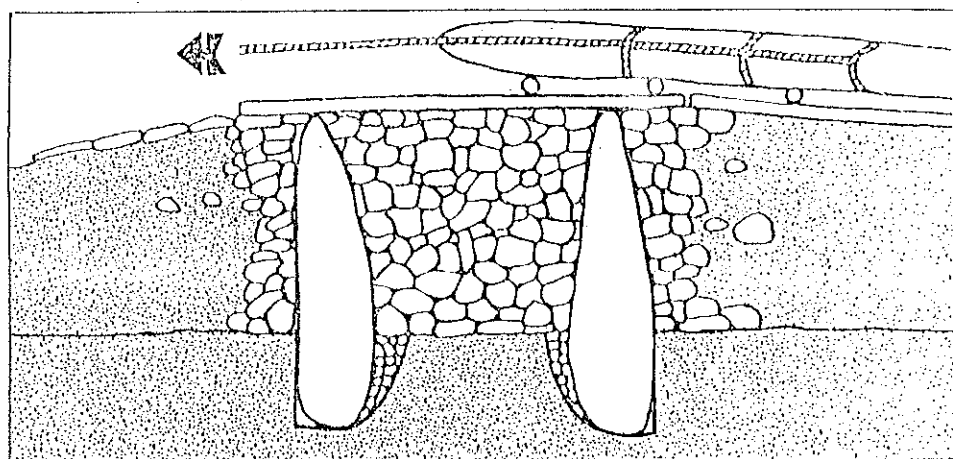
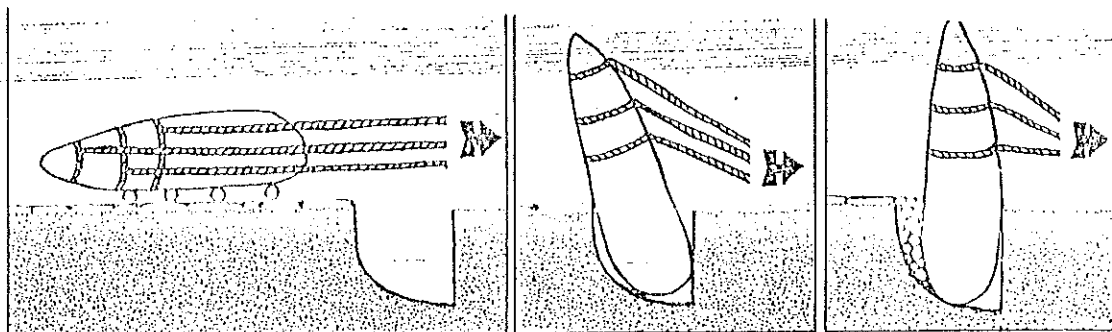
N. B. Les dates sont de simples points de repère.

MODE D'EDIFICATION d'un DOLMEN :

On suppose que, sur une chaussée formée de rondins de bois, les hommes tiraient les tonnes de pierres avec des cordes. Puis une fois sur les lieux, chaque support était lentement basculé dans son trou et enfin dressé.

En général, environ 1/5 du support était enterré, ce qui lui donnait une grande stabilité.

Une fois les supports dressés, on construisait une rampe de terre et de bois jusqu'à leur sommet. Sur cette rampe, la table était hissée puis posée. Quand à la terre, elle était ensuite déblayée.



Songez devant ces pierres qu'elles sont les premiers témoignages d'architecture dans nos pays occidentaux, et respectons ce Patrimoine Local.

Christiane CAYROL

Sources : Mairie d'ISSENDOLUS et Documents pour la classe



UN MEDECIN AVISE

Dans des temps pas tellement éloignés du nôtre sévissait régulièrement le pire des fléaux; il dépeuplait les villes, transformait hameaux et villages en quasi déserts, tuait indifféremment riches ou pauvres, n'épargnant même pas les campagnes les plus retirées : j'ai nommé la peste.

Les syndics avaient beau se réunir en bruyants comités, les médecins en savantes assemblées et les fidèles se mettre en prière dans les églises, rien n'y faisait, bien au contraire même, aurait-on dit. Il est vrai qu'on sait maintenant à quel point s'en tenir à ce sujet, puisque la peste étant éminemment contagieuse, plus les réunions étaient denses, plus elle y trouvait terrain à son goût.

Pourtant, un certain docteur Soulhol, originaire d'une ville voisine, avait beaucoup réfléchi au problème, allant jusqu'à puiser à toutes les sources qu'avaient pu publier ses maîtres de l'Antiquité, et lorsqu'à la fin des années 1630 une nouvelle épidémie s'annonça, il édicta une série de prescriptions qui, à l'époque, durent paraître des plus curieuses. En voici la description :

" I - Faire tenir les rues bien nettes et les faire laver trois fois la semaine, comme le faisait faire Toxane, médecin, aux habitants d'Athènes.

" II - Ne pas souffrir qu'on nourrisse aucun pourceau, oie, canard, poule et autre animal domestique qui puisse, par son fumier, apporter de l'infection. Les animaux saisis seront sacrifiés et brûlés afin de combattre l'air vicié et corrompu par leur vapeur et exhalation.

" III- Défense au boucher de tuer aucun taureau à raison de la qualité propre, spécifique, qu'il a d'engendrer certain mal.

" IV - Manger peu de légumes, tels que potirons surtout, parce qu'ils peuvent engendrer un mauvais suc dans le corps, et faire usage des herbes et racines comme chicorée, bourrache, épine-vinette et

pimprenelle. Ne se servir d'autre eau que de la rivière, puisée uniquement au-dessus de la ville ou du village menacés.

" V - Refuser l'entrée de la ville ou du bourg à tous les pauvres qui sont étrangers et veiller à ce que les pauvres des villages soient équitablement répartis dans les maisons des citoyens, selon la possibilité de leurs logis et de leurs biens.

" VI - L'air donnant quelquefois naissance au dragon de la peste, à cause d'une certaine malignité qu'il contracte du ciel ou des vapeurs de la terre, devra être purifié trois fois par semaine par de grands feux faits sur les places publiques et les carrefours avec des bois odorants tels que romarin ou genévriers.

" VII - Bannir toutes assemblées publiques comme foires, marchés et autres, parce que le mal y trouve le plus souvent ses racines.

" VIII - Veiller à ce que les corps morts infectés soient ensevelis profondément dans la terre de peur que le fléau ne redouble de malignité par la faute des corps mal ensevelis.

" IX - Enjoindre aux chirurgiens, apothicaires et gardes des pestiférés qu'ils enfouissent profondément les emplâtres, cataplasmes, onguents ayant servi aux malades.

" X - Exhorter les habitants à se retirer aux métairies voisines qui sont en bonne exposition, recevant le vent de bise ouvertement.

" XI - Prendre chaque matin quelque bon antidote comme thériaque ou genièvre.

Bon sens ? Prémonition? Quoi qu'il en soit, les villes et villages quercynois qui obéirent au Docteur Soulhol eurent la chance de s'en tirer à bon compte. Les autres ... eh bien, les autres furent aussi durement frappés que de coutume.

Comme quoi il faut toujours écouter les conseils de plus avisé que soi. Mais tout de même, c'était un curieux personnage que ce Docteur Soulhol!

Luce-Rita BOSCH

L ' A D I E U D U P O E T E

Mon école disparue.

Lettre après lettre

Ligne après ligne

Page après page

Enfants de la liberté réveillons-nous !

Le seuil de notre vie s'érode peu à peu

sans que nul être ne puisse en restaurer l'illusion

N'avons nous pas tous dans notre mémoire

Le subtil parfum d'une craie blanche

inscrivant sur le tableau vert

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

Adieu à toi PETITE ECOLE qui nous manquera

Une âme s'en va pour ne plus jamais revenir

si ce n'est dans nos pensées.

S E B A S T I E N .

Ecole.

Joie de la vie d'enfance

qui renaît dans nos esprits

Comme l'ange vient déposer l'auréole blanche

sur la tête du christ.

Le seuil de notre école n'accueille plus

aucun bruit d'enfants;

le silence se fait de rigueur.

Le tableau vert devient noir

comme pour dire ADIEU ! ADIEU ! à la craie blanche

s'agitant pour inscrire l'alphabet de la paix.

L'âme s'endort, ne parle plus, ne pleure plus.

Elle s'éteint peu à peu sous un regard fugitif

et triste.

S E B A S T I E N .

(ancien élève)

PETITE MÈRE

Tu aimais marcher dans les sentiers
Avec ton panier d'osier,
Tu aimais cueillir le serpolet,
Parfumant juillet tout de violet,
Tu aimais aller sur les chemins
À la recherche des pommes de pin,
Tu aimais le saut des petits agneaux
Gambadant au milieu du troupeau,
Tu aimais donner la becquée aux
poussins,
Sitôt levée de très bon matin,
Tu aimais te cacher à l'abri du
buisson,
Loin du bruit comme un Robinson,
Tu aimais le repos près du noisetier,
Coquette et endimanchée de ton joli
tablier,
Tu aimais regarder fleurir le lupin
Pas très loin là dans ton jardin
Tu rêvais sans doute à d'autres
horizons.
Dans ta modeste maison
Petite mère !... Je dédie ce poème
J'aimerai... pouvoir... l'écrire,
En jolies lettres d'or
Pour cette longue vie de souvenirs.

ÉTATS DE FANATIE

L'humilité c'est une vertu tendre
Par toi pour moi l'écouleur,
C'est de te voir, dans l'instinct laboureur
N'est-ce en travail jamais le domoier ?
Tu vas, tu viens, toujours constant,
Sais-tu la main à ton moment.

Oh ! avec véritable grand œil ;
Je te regarde bien aujourd'hui,
Tu me donnes sans compter des heures ;
Pour moi, que de gouttes de sueur
De tes fronts, n'as-tu fait tomber,
Avec la volonté de m'aider.

Mais tu es bien que, peut-être demain,
Ce sera toi, qui te tendras la main !
Où, je serai là, à tes côtés
Travaillant pour te servir.
L'humilité, c'est deux âmes tendues
Avec deux âmes réconciliées.

LE TEMPS

Dans le temps
On a eut le temps
De prendre son temps
Le temps de grandir
Le temps de marcher
Le temps de vouloir
Le temps de prier
Et de réfléchir
Le temps de conter
Tant de souvenirs
Le temps de chanter
Le temps de vieillir
Le temps de s'aimer
Le temps de mourir

À présent
L'homme tout le temps
Court après le temps
Il n'a plus le temps
De perdre son temps
Et pourtant
Il arrive à temps
Où la mort l'attend

PENSÉES D'UN OCTOGÉNAIRE

Si tu veux rester jeune, il te faut revenir
Au temps de ton enfance, et la vivre sans cesse
Dans ton cœur, dans ton âme, avec la douce ivresse
Que peut laisser en toi, tendresse et souvenir.

Revoir ainsi, les yeux brillants, et sans tristesse,
Tous ceux qui t'ont aimé, voulu te prémunir
Contre les aléas et dus de l'avenir
Vers qui tu ne dois plus diriger ta vieillesse.

L'esprit jeune entretient la jeunesse du corps,
L'exercice du corps entretient le ressort
De l'esprit restant jeune et débordant de vie.

Une existence saine et toujours sans excès,
Dans les jours qui s'en vont, augmente et multiplie
Les bonheurs d'une vie appelant les succès.

"...Il ne suffit pas de donner des
années à la vie, encore faut-
il donner de la vie aux années..."

